INTERCO
NORMANDIE
SUD EURE

REGISTRE DU LOGEUR 2026

Pour Hébergement non étoilé ou en attente de classement

Nom de l'hébergement/l'établissement :

Adresse postale :

Adresse location si différente de l'adresse du propriétaire :

Type d'hébergement :

Etat trimestriel de perception de la taxe de séjour

Du :/...../.....

Au :/...../.....

Tarification retenue selon la grille tarifaire
(Délibération n°D2022-066 du 16/03/2022)

2 % du coût du séjour
(sur la part des personnes assujetties)

Montant à verser : €

MOIS DE :

JOUR	Nombre total de personnes hébergées	Coût du séjour en €	Exonération			Tarif applicable		TOTAL
			Nombre de personnes	Motif *	Part du coût du séjour journalier	Nombre de personnes	Part du coût du séjour journalier	Taxe perçue en €
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25								
26								
27								
28								
29								
30								
31								
							TOTAL	

*Exonérations : « 1 » pour les personnes mineures, « 2 » pour les titulaires d'un contrat de travail saisonnier sur le territoire, « 3 » pour les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.

MOIS DE :

JOUR	Nombre total de personnes hébergées	Coût du séjour en €	Exonération			Tarif applicable		TOTAL
			Nombre de personnes	Motif *	Part du coût du séjour journalier	Nombre de personnes	Part du coût du séjour journalier	Taxe perçue en €
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25								
26								
27								
28								
29								
30								
31								
							TOTAL	

*Exonérations : « 1 » pour les personnes mineures, « 2 » pour les titulaires d'un contrat de travail saisonnier sur le territoire, « 3 » pour les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.

MOIS DE :

JOUR	Nombre total de personnes hébergées	Coût du séjour en €	Exonération			Tarif applicable		TOTAL
			Nombre de personnes	Motif *	Part du coût du séjour journalier	Nombre de personnes	Part du coût du séjour journalier	Taxe perçue en €
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25								
26								
27								
28								
29								
30								
31								
							TOTAL	

*Exonérations : « 1 » pour les personnes mineures, « 2 » pour les titulaires d'un contrat de travail saisonnier sur le territoire, « 3 » pour les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.